

Commune de Bas-Intyamou



LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Table des matières :

Election complémentaire au Conseil communal	4
Abaissement de la vitesse sur la route cantonale – secteur Afflon	5
Circulation sur le chemin de la Maison Noire à Estavannens	6
Attestation pour séjours d'enfants à l'étranger Cartes d'identité et passeports	7 à 9
Accompagnants pour les enfants des écoles	10
Cartes journalières CFF	11
Secours sud fribourgeois	12
VisioPol	13
Senior Club	14 à 16
Tondeuses à gazon et Fondation Rieter	17
Taxe de séjour	18
Igruyère	19
Contrôle des champignons	20
Travaux au ruisseau du Bry	21
Place de jeux à Estavannens	22
GSP Gruyère Space Program	23
Plantation d'arbres fruitiers et buissons indigènes	24 à 25
Coin des sociétés	26 à 30
Calendrier des manifestations	31
Horaires de l'administration et des déchetteries	32

Election complémentaire au Conseil communal

En raison de la démission de M. Ludovic Moret, Conseiller communal, pour le 30 septembre 2023, le Conseil communal convoque le corps électoral de la commune de Bas-Intyamou en vue d'une élection complémentaire le **dimanche 22 octobre 2023**, afin de repourvoir le siège vacant.

Conformément aux dispositions légales, les listes portant le nom d'un/e candidat/e doivent être déposées au secrétariat communal, munies de la signature d'au moins vingt citoyens/nes actifs/ves de la commune de Bas-Intyamou jusqu'au **11 septembre 2023 à 12 heures** au plus tard.

Toute personne dont le nom figure sur une liste doit confirmer par écrit qu'elle accepte sa candidature en apposant sa signature sur la liste déposée. Si cette confirmation fait défaut, son nom est éliminé de la liste par la secrétaire communale.

S'il n'y a qu'une candidature, l'élection sera tacite et le/la candidat/e sera proclamé/e élu/e sans scrutin par le Conseil communal. Si plusieurs listes sont déposées, l'élection aura lieu selon le mode de scrutin majoritaire (majorité absolue au premier tour et majorité relative au second tour). Un éventuel second tour est fixé au **dimanche 12 novembre 2023**. Si aucune liste n'est déposée, le corps électoral peut voter pour n'importe quelle personne éligible.

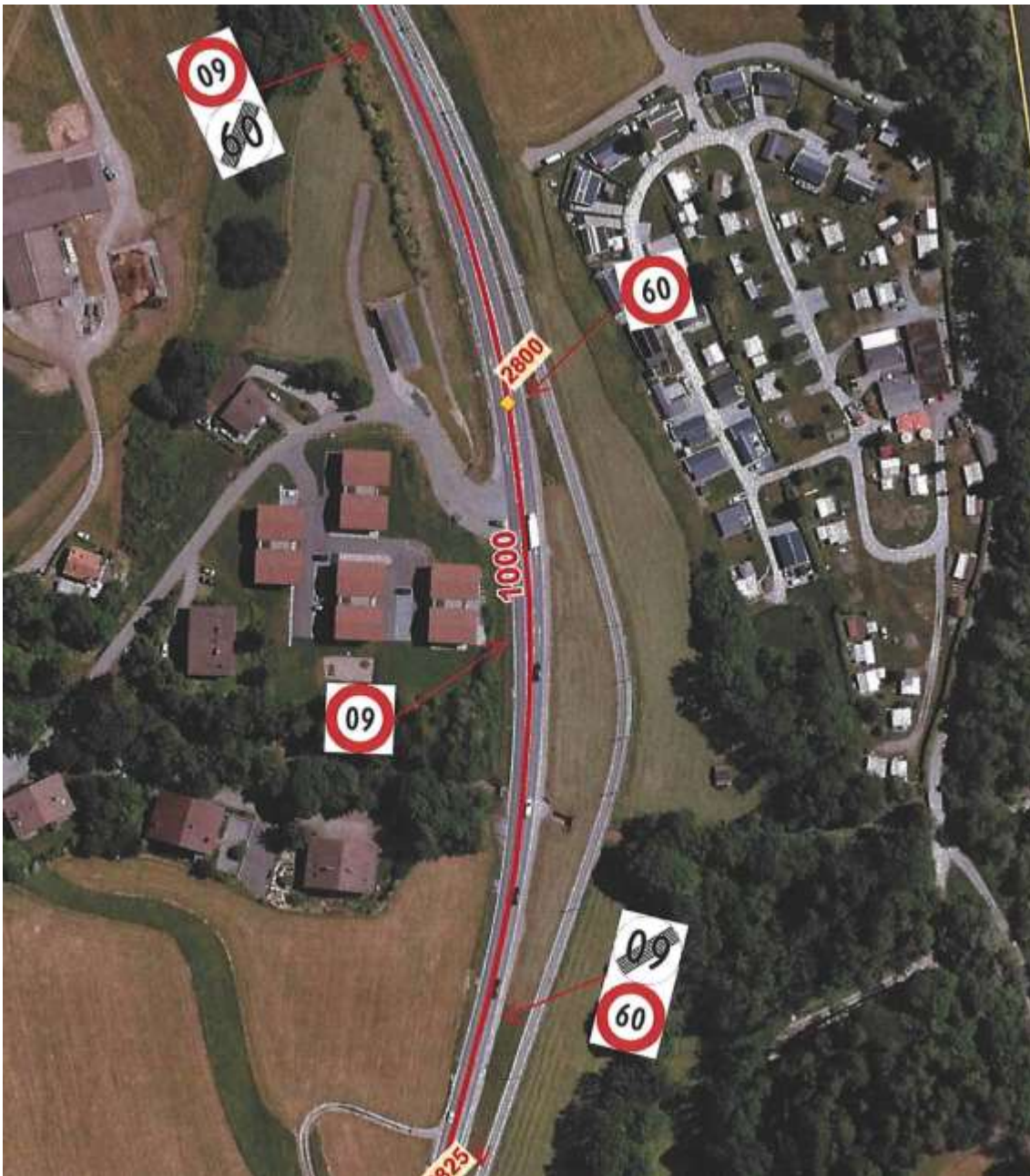
Le Conseil communal

Le Conseil communal remercie par avance M. Ludovic Moret pour son engagement au sein du législatif. La tâche est variée et enrichissante et M. Moret a fait preuve de beaucoup de dévouement et d'ouverture pour accomplir son mandat.

Le Conseil communal recherche ainsi une personne prête à s'investir pour la cause publique. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès d'un membre du Conseil communal ou de l'administration pour obtenir des renseignements et les documents officiels.

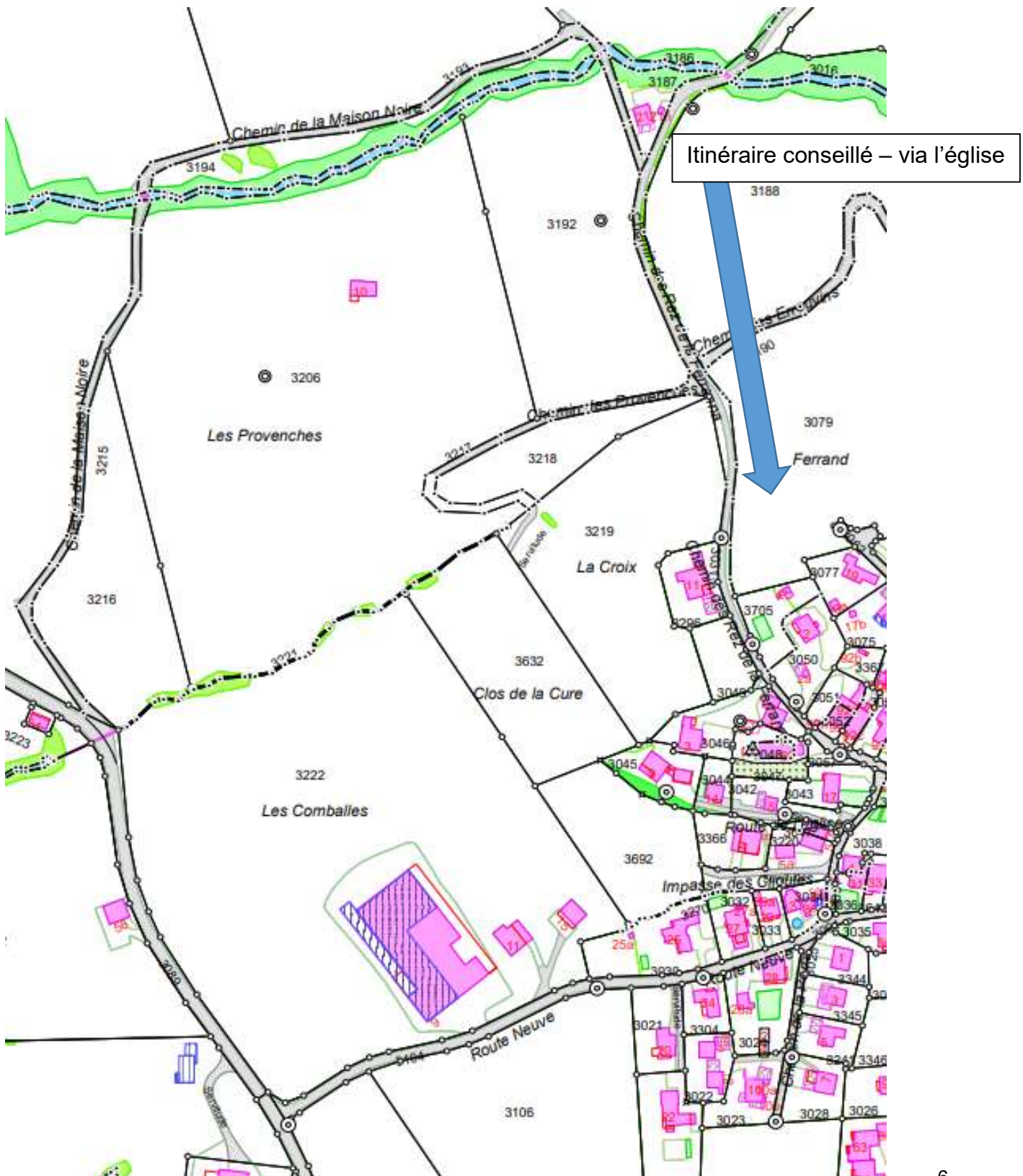
Abaissement de la vitesse – Route cantonale – carrefour chemin d’Afflon

Sur demande de la commune et des habitants du quartier d’Afflon, le SPC a examiné la possibilité d’abaisser la vitesse sur ce tronçon de route. La décision a été rendue et dès lors, la limitation de vitesse sur la route cantonale, depuis la sortie du village d’Enney, jusqu’au carrefour d’Afflon, en direction de Villars-sous-Mont est dorénavant limitée à 60 km/h. sur un tronçon de 275 m. La signalisation routière va être installée par le Service des Ponts et Chaussées.



Chemin de la Maison Noire – Estavannens

Le chemin de la Maison Noire à Estavannens a une vocation plutôt agricole et le trafic des véhicules sur cette route complique le travail des agriculteurs. Aussi, nous nous recommandons pour que vous évitiez d'emprunter cette route et que vous préférerez le transit par le village d'Enhaut.



Attestations pour séjours d'enfants à l'étranger

En période de vacances en particulier, il arrive fréquemment que des enfants se rendent à l'étranger en compagnie de proches, sans leurs parents. Dans ces cas, les adultes qui prennent en charge ces enfants sont bien avisés de se procurer une autorisation des détenteurs de l'autorité parentale afin d'éviter des problèmes au passage des frontières.

Il est nécessaire de faire confirmer auprès du contrôle des habitants de la commune, de manière officielle, que les indications contenues dans l'autorisation parentale sont conformes à la réalité.

Cartes d'identité et passeports

Passeports suisses :

Les passeports biométriques s'effectuent exclusivement au service de la population et des migrants ; vous devez vous munir de votre ancien document d'identité pour qu'il soit annulé. Les photos et empreintes digitales sont prises directement au centre de biométrie. **Il est fortement recommandé de prendre rendez-vous.** Le délai de livraison est de 10 jours ouvrables au maximum. Le document est envoyé chez vous en pli recommandé.

Passeports d'urgence :

Le service des passeports suisses établit un passeport d'urgence en 1 heure. Sur rendez-vous, vous vous présenterez au service des migrants à Granges-Paccot. La photo sera effectuée sur place, par les collaborateurs du service.

A préciser que ce passeport établi en urgence ne contient pas de données biométriques.

Cartes d'identité suisses :

Les cartes d'identité suisses peuvent être commandées auprès du bureau communal.

Quel est la procédure ?

Il faut se présenter personnellement au bureau communal pour signer le formulaire de demande. Les enfants à partir de 7 ans signeront également le document.

Pour les enfants, un des représentants légaux, sera présent pour contresigner le formulaire de demande. Les tuteurs doivent également signer les formulaires de demandes de pièces d'identité de leur pupille.

Il est nécessaire de remettre une photo format passeport d'excellente qualité et récente pour chaque demande de carte d'identité, même pour les bébés.

Votre ancienne carte d'identité sera remise au bureau communal pour annulation.

Le délai de livraison est de 10 jours ouvrables au maximum. Le document est envoyé chez vous en pli recommandé.

Le paiement se fait comptant au bureau communal ; la carte d'identité sera expédiée directement par courrier recommandé à votre adresse.

Il est également possible de déposer une demande de carte d'identité auprès du secteur des passeports suisses – centre de biométrie à Granges-Paccot.

Lors d'une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité, la commande s'effectuera uniquement auprès du secteur des passeports suisses – centre de biométrie à Granges-Paccot.

Que faire en cas de perte ou de vol de son passeport, de sa carte d'identité ?

Toute perte doit être signalée dans un poste de police.

L'avis de perte doit être produit lors de chaque demande de remplacement d'un document d'identité.

Remarque : en cas de perte de 3 documents d'identité du même type en l'espace de 5 ans, la durée de validité du nouveau document sera limitée à 2 ans (sans incidence sur les émoluments perçus), sauf si la personne concernée rend vraisemblable le fait qu'elle en a pris soin.

Le paiement s'effectue sur place par carte de débit, crédit, Postcard ou au comptant.

Prix et durée de validité :

Passeports :

Adultes (dès 18 ans) Fr. 145.-, validité 10 ans

Enfants (0 à 18 ans) Fr. 65.-, validité 5 ans

Cartes d'identité :

Adultes (dès 18 ans) Fr. 70.-, validité 10 ans

Enfants (0 à 18 ans) Fr. 35.-, validité 5 ans

Commande combinée d'un passeport et d'une carte d'identité :

Adultes (dès 18 ans) Fr. 158.-, validité 10 ans

Enfants (0 à 18 ans) Fr. 78.-, validité 5 ans

Passeport d'urgence : CHF 100.00 - Validité : 1 voyage, mais au maximum 1 an.

Service de la population et des migrants :

- Ouverture du lundi au vendredi de 08h00-11h30 et 14h00-17h00, mercredi 07h30-18h00 non-stop ;
- Route d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot ;
- 026/305.15.26 (temps d'attente possible car la ligne est souvent surchargée) ;
- <https://www.fr.ch/dsjs/spomi> .



Pour les enfants qui fréquentent l'Ecole de Villars-sous-Mont

La commune cherche 2-3 personnes libres aux horaires ci-dessous pour accompagner les enfants de 1 et 2 H (4-5 ans) depuis la carrosserie jusqu'à la cour d'école, dès la rentrée en août 2023.

Cette tâche est rémunérée à hauteur de CHF 6.00 par horaire. Durant les vacances scolaires et le mercredi après-midi c'est congé.

Merci de prendre contact avec Mme Véronique Dey 079.326.22.92 ou veronique.dey@bas-intyamont.ch

Le matin	07h40 - 07h50
Avant midi	11h35 - 11h50
Après-midi	13h15 - 13h25
Fin de journée	15h15 - 15h30





Dès le 7 juillet vous ne pourrez plus acheter de cartes journalières communes au home de l'Intyamon. Vous trouvez les cartes disponibles sur <https://www.sugarcube.ch/agflexi/>

Le système de vente de ces cartes dégriffées change le 1er janvier 2024, les cartes journalières dégriffées seront vendues directement aux guichets des bureaux communaux. Les détails seront dans la chronique de septembre et décembre.





SECOURS SUD FRIBOURGEOIS

GLÂNE - VEVEYSE - GRUYÈRE

L'association "Secours Sud Fribourgeois" regroupe les ambulanciers et les pompiers des 3 districts du sud. Après un intense travail durant une dizaine de mois, le bataillon sud a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2023.

Les corps de sapeurs-pompiers et centres de renforts ont été réorganisés en compagnies et compagnies spécialisées et renommés du nom du village de la base de départ principale. Seule notre compagnie a pu conserver son nom d'origine : "INTYAMON".

Le bataillon permet une meilleure répartition des forces en allouant les hommes et moyens nécessaires les plus proches, les limites communales étant abolies. Un événement d'envergure mobilisera immédiatement les compagnies voisines.

Chaque compagnie est formée d'un état-major comprenant le commandant et son remplaçant, ainsi que les référents formation et matériel qui se réunissent régulièrement au niveau du bataillon pour uniformiser le fonctionnement des 14 compagnies.



**Lt Lénaïc
Bochud**
Référent
formation
Lessoc

**Cap. Marc
Beaud**
Commandant
Grandvillard

**Sgt Cyril
Antonazzo**
Référent
matériel
Grandvillard

**Cap. Rafael
Merino**
Commandant
remplaçant
Albeuve

VisioPol



**La police,
disponible en un clic !**

**Die Polizei,
mit einem Klick für Sie da!**



Le Senior Club dès 60 ans



**Le calendrier que les animateurs et animatrices vous proposent
Le calendrier est affiché au pilier de chaque village**

Pour toutes ces animations vous pouvez vous adresser à la représentante de votre village pour les transports.

Jacqueline Bourquenoud 079.643.99.51 (Villars-Sous-Mont)
Anita Magnin 079.741.57.12 (Estavannens)
Annette Wicht 079.767.68.38 (Enney)

Le Senior Club



DATE	HEURES	ACTIVITES	LIEUX	INSCRIPTIONS JUSQU'AU	COUTS	CONTACT
mercredi, 28 juin 2023	13H30- 15H30	Randonnée avec Evelyne, bons souliers, prendre une pause	Ecole Enney	----	----	079.783.95.23
mardi, 4 juillet 2023	14H00- 16h30	Vélo électrique avec Marcel, avec une pause	Départ Edilité Enney	01.07.2023	----	079.767.68.38
mercredi, 26 juillet 2023	13H30- 15H30	Randonnée avec Evelyne, bons souliers, prendre une pause	Ecole Enney	----	----	079.783.95.23
mercredi, 16 août 2023	14H00- 16h30	Vélo électrique avec Marcel, avec une pause	Départ Edilité Enney	12.08.2023	----	079.767.68.38
mercredi, 30 août 2023	13H30- 15H30	Randonnée avec Evelyne, bons souliers, prendre une pause	Ecole Enney	----	----	079.783.95.23
vendredi, 8 septembre 2023	14H00- 16h30	Visite du verger de M. Mürith à Pringy avec goûter	Départ Edilité Enney	06.09.2023	----	079.767.68.38
mardi, 12 septembre 2023	14H00- 16h30	Vélo électrique avec Marcel, avec une pause	Départ Edilité Enney	09.09.2023	----	079.767.68.38
mercredi, 13 septembre 2023	14H00- 16h00	Café Patois avec Alodie	Auberge de la Couronne Enney	----	Boissons	079.767.68.38
vendredi, 15 septembre 2023	14H00- 17h00	Jeux de cartes et autres	Auberge de la Couronne Enney	----	Boissons	079.643.99.51

vendredi, 22 septembre 2023	14H00-16h00	Café rencontre avec animation Géraldine	Auberge de la Couronne Enney	20.09.2023	----	079.326.22.92
mercredi, 27 septembre 2023	13H30-15H30	Randonnée avec Evelyne, bons souliers, prendre une pause	Ecole Enney	----	----	079.783.95.23
mardi, 10 octobre 2023	14H00-16h30	Vélo électrique avec Marcel, avec une pause	Départ Edilité Enney	07.10.2023	----	079.676.68.38
mercredi, 11 octobre 2023	14H00-16h00	Café Patois avec Alodie	Auberge de la Couronne Enney	----	Boissons	
vendredi, 13 octobre 2023	13H30-17h00	Confection de cuchaule et cuisson au feu de bois	Edilité Enney	07.10.2023	Boissons	079.643.99.51
vendredi, 20 octobre 2023	14H00-17h00	Jeux de cartes et autres	Auberge de la Couronne Enney	----	Boissons	079.643.99.51
mercredi, 25 octobre 2023	13H30-15H30	Randonnée avec Evelyne, bons souliers, prendre une pause	Ecole Enney	----	----	079.783.95.23
mardi, 7 novembre 2023	13H30-15H30	Tout ce que vous devez savoir sur les bulletins de versement QR code et l'informatique bancaire	Auberge de la Couronne Enney	----	----	079.508.40.65

Tondeuses à gazon et autres machines bruyantes



Avec l'arrivée des beaux jours, les tondeuses à gazon et autres machines bruyantes reprennent du service.

Pour préserver les rapports de bon voisinage, nous vous demandons de renoncer aux travaux bruyants :

- les dimanches et jours fériés
- chaque jour, entre 22 heures et 6 heures du matin

La coutume veut que l'on renonce à utiliser sa tondeuse à gazon après 20.00 h en semaine, 17.00 h le samedi et que l'on s'arrête une heure à midi. Les dimanches et jours fériés, la tondeuse reste silencieuse.

Les rapports avec vos voisins s'en trouveront plus cordiaux !

Fondation Rieter

La Fondation Rieter vient en aide à des jeunes en formation du district de la Gruyère. La Fondation a les objectifs suivants :

- apporter une aide financière, sous forme de subsides, aux jeunes de situation économique modeste au bénéfice d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation de même type domiciliés en Gruyère ou dont les parents sont domiciliés dans le district de la Gruyère ;
- apporter une aide financière à des adultes effectuant des formations subséquentes telle que la maturité professionnelle effectuées en dehors de la période d'apprentissage au sein d'une entreprise ou d'une école professionnelle ;
- octroyer une aide financière pour d'autres formations réalisées dans des écoles professionnelles ;
- venir en aide à titre exceptionnel à des familles dans le besoin.

Toutes les informations et les documents nécessaires pour effectuer les demandes se trouvent sur le site : <https://www.fondation-rieter.ch/>

Information taxe de séjour

Il pourrait arriver que durant la belle saison vous soyez sollicités par des touristes pour être hébergé sur votre propriété avec une tente, un camping-car, un bus aménagé ou dans votre résidence secondaire.

Nous vous donnons l'information pour l'encaissement de la taxe de séjour :

Chaque hébergeur doit annoncer auprès de la centrale fribourgeoise d'encaissement de la taxe de séjour ses nuitées via la plateforme Checkin-FR.

Les hébergeurs travaillant avec Airbnb, n'ont pas besoin d'utiliser la plateforme Checkin-FR.

- Ils peuvent s'annoncer chez nous soit par email : taxes@fribourg.ch ou via le formulaire en ligne
- sur : <https://fribourg.ch/fr/uft-ftv/checkin-fr-ts/>





iGruyère

NOUVELLE
VERSION

Retrouvez vos
informations communales
désormais aussi sur le web !

➔ igruyere.ch

Pour ses 2 ans,
iGruyère arrive sur le web et
l'application mobile fait peau
neuve !

! Plus moderne, plus
rapide, plus efficace et
plus proche de vous !



Téléchargez dès
maintenant iGruyère !

App Store



Google Play



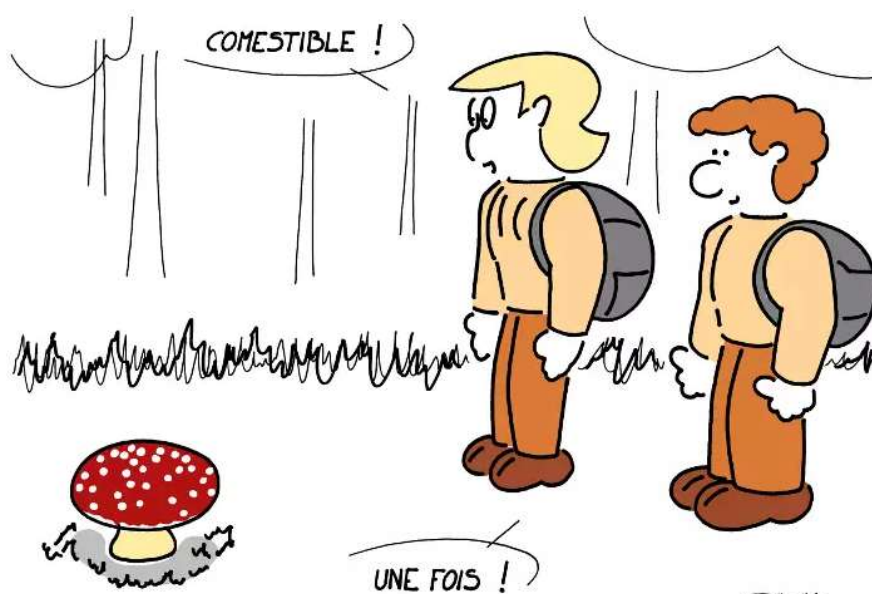
arg

Jobby

Champignons

La saison des champignons va très prochainement débuter, et afin d'éviter des surprises très désagréables, il est possible de faire contrôler votre récolte par un spécialiste.

Pour la région, le point de contrôle se trouve au bâtiment des sociétés, rue des Alpettes 4 à Bulle, sur rendez-vous auprès de Mme Françoise Niedegger au 079 774 56 48 ou M. Dominique Menoud au 079 951 92 66.



Ruisseau du Bry – modelage du terrain

L'équipe forestière « Les Merlas » a réalisé des mesures de protections dans le ruisseau du Bry à Enney. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la protection contre les crues et les laves torrentielles, définies dans la carte des dangers naturels.

Les travaux ont consisté à redonner de la place au ruisseau pour cheminer ; les interventions ont été les suivantes :

- Dégager les bois morts du lit du ruisseau
- Couper des arbres instables pour assurer la sécurité
- Élargir le lit du ruisseau
- Construire une digue de protection – blocs d'enrochement et caisson en bois ; les arbres abattus ont été utilisés pour la confection du caisson
- Remodeler le terrain en amont de la ferme de la Boëna sur env. 100 m de long
- Refaire des seuils et biotopes pour la nature
- Replanter 100 arbres et buissons de diverses essences pour les oiseaux et la faune



Place de jeux à Estavannens

La place de jeux à Estavannens a été complètement rénovée et les travaux sont maintenant terminés.

Vous y trouverez un grill, table et banc et les jeux pour vos enfants.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à ce nouvel espace de jeux et de détente en famille ou entre amis.

GSP – Gruyère Space Program

Gruyère Space Program développe depuis 2 ans un démonstrateur d'atterrissage vertical.

L'objectif : se stabiliser pendant plus d'une minute à une hauteur fixe au-dessus du sol, puis atterrir verticalement.

Ce véhicule sera le premier au monde capable de démontrer que des étudiants peuvent opérer une fusée hopper avec ses défis de propulsion, d'algorithmes de contrôle et d'intégration.

Pour la phase de test, les étudiants participant au développement de cette fusée ont eu l'accord de Grisoni Zaugg SA pour utiliser le site de la gravière entre Grandvillard et Estavannens. Une grue de 26 m de haut sera installée au fond de la gravière de juillet à novembre. Les tests auront lieu principalement en semaine durant les mois de juillet et d'août et le week-end de septembre à novembre.

La fusée ne volera pas à plus de 3 m dans la gravière et restera attachée à la grue.

Le site sera sécurisé et il sera interdit de s'en approcher durant les tests. Nous vous remercions de vous conformer à la signalisation en place.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le projet sur le site : www.gruyerespaceprogram.ch



COLIBRI	
MASSE	100 kg
TAILLE	2.45 m
TEMPS DE VOL	75 sec
CHARGE UTILE	3-5 kg

Plantation de buissons indigènes et d'arbres fruitiers

Les haies naturelles et les fruitiers servent d'habitat à de multiples espèces. Afin de renforcer son infrastructure écologique, et de maintenir son patrimoine arboré, le Parc soutient la plantation de buissons et arbres indigènes dans les milieux bâtis, ainsi que la plantation d'arbres fruitiers haute-tige.

L'offre pour la plantation de haie comprend un service de conseil, la proposition d'un plan de plantation et le financement des boutures à racines nues de 80-100 cm. La plantation est à la charge de l'acquéreur qui s'engage à prendre soin des plants et à respecter les bonnes pratiques de la Charte des jardins du Parc. Le remplacement de haies de thuyas par des essences locales est également soutenu.

Pour la plantation de fruitiers, le Parc conseille, fournit les plants et organise la taille durant les 6 premières années de la vie des arbres pour un forfait de CHF 160.- par arbre. L'acheteur prend en charge les frais de plantation et de protection. Il s'engage à le soigner correctement par un contrat de plantation. Afin de favoriser les variétés anciennes, une sélection d'essences sont vendues au prix préférentiel de CHF 120.00.

Pour bénéficier de ces offres pour des plantations à l'automne 2023, contactez le Parc **jusqu'au 22 septembre** à nature@gruyerepaysdenhaut.ch ou au 026 924 76 93.

Pour un éclairage public efficient et respectueux de la biodiversité

Dans le cadre de son projet région énergie 2020, le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut avait réalisé pour chaque commune de son périmètre une étude d'analyse du potentiel d'amélioration de l'éclairage public, tant au niveau de l'économie d'énergie qu'au niveau de la biodiversité. Suite à cette étude, **la commune de Bas-Intyamont s'est lancée dans la mise en place de mesure d'assainissement exemplaires pour son éclairage public :**

- Novembre 2021 : votation d'un budget de plus de 100'000.- pour un assainissement de l'éclairage prévu sur 4 ans.
- Automne 2022 : remplacement de 42 luminaires par des LED ; un système de gestion doit encore être intégré d'ici l'été 2023 pour pouvoir réaliser des abaissements de luminosité.

- Hiver 2022 : face au risque de pénurie, la décision est prise d'accélérer les mesures d'assainissement initialement prévues sur 4 ans et de les réduire à 2 ans ; commande de 45 luminaires LED supplémentaires pour un remplacement à l'été 2023 avec mise en place d'une extinction complète entre 23h30 et 5h30 dans plusieurs quartiers où la configuration technique du réseau le permet.

Pour l'automne 2023, l'objectif de la commune est d'abaisser l'intensité des luminaires de minuit à 5h sur la majeure partie du territoire communal – sauf la route cantonale – et de laisser l'extinction dans les quartiers où l'abaissement n'est techniquement pas réalisable. L'impact sur la biodiversité a été pris en compte en définissant les bonnes températures de couleurs pour les nouveaux LED, sur la base de l'étude du Parc.

Label Bois suisse pour entreprises et constructions

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut relance une action de promotion du Label Bois suisse, en collaboration avec Lignum Fribourg et Lignum Vaud. Pour rappel, ce label certifiant l'origine suisse du bois peut être attribué à des entreprises du secteur ainsi qu'à des réalisations en bois. Par cette action, le Parc souhaite mettre en évidence les entreprises participant à la promotion du bois suisse et du bois du Parc, leurs réalisations exemplaires ainsi que les maîtres d'ouvrage qui ont fait le choix du bois suisse ou local.

Si votre entreprise souhaite être labellisée dans son processus d'utilisation du bois suisse ou si vous avez réalisé ces dernières années des constructions importantes avec du bois suisse ou local, n'hésitez pas à écrire au Parc à durable@gruyerepaysdenhaut.ch. Le délai pour les annonces est fixé au 31 août 2023.

Concert d'été à Enney



Octuor d'hommes
gruériens

« *Les Vouèno* »



Samedi 24 juin 2023 dès 19h30,
sur la place de l'ancienne laiterie.
Entrée libre, cantine, boissons

Soirée cervelas grillés offerts
et petit concours

Votre Société d'Intérêts Villageois d'Enney





CROQU FREE SON

se la

Rat Conte

Gare aux Sorcières
Moléson Village



30 JUIN 20h

1 JUILLET 20h

2 JUILLET 19h

*Chapeau
à la sortie !*

Infos et réservations : www.croqufreeson.ch

CROQU'FREE'SON
SE LA
RAT'CONTE

« LE LOUP VÉGAN »
« CHAPERON VOIT ROUGE »
« LA BELLE QUI RÉVEILLE ! »



Il était une fois une troupe d'adultes, d'ados et d'enfants au doux nom de Croqu'Free'Son dans la verte Gruyère plus précisément dans la vallée de l'Intyamont qui s'est mise au défi de monter un spectacle sur le thème des contes. C'était sans compter l'enthousiasme de leur coach, metteuse en scène, auteure ... Stéphanie qui leur concocta trois comédies où se mêlent contes classiques et sujets d'actualité. Qui l'eût cru que le loup, les chevreaux et les trois petits cochons parleraient végan, que les LGBT s'inviteraient dans le conte des frères Grimm « La Belle au bois dormant » et que le Petit Chaperon rouge goûterait au rock, à la boxe et à la racaille.

Avec le soutien de la

 Loterie Romande



Jeunesse Enney
« Le Cyclamen »
1667 Enney

13^{ème} édition du « Tournoi de Foot sur Savon » à Enney

Par la présente, la Société de Jeunesse d'Enney vous fait part de l'organisation de son Tournoi de Foot sur Savon à l'ancien terrain de foot du village près du nouveau bâtiment de l'édilité.

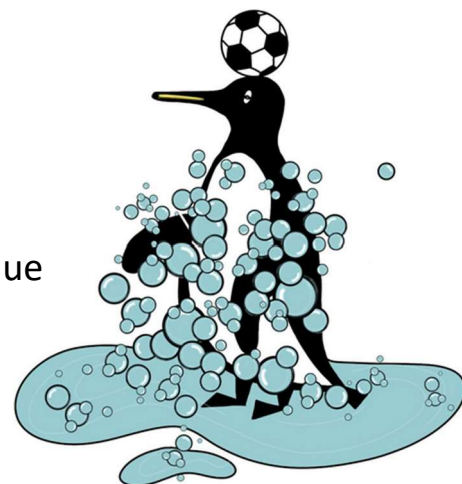
Les jeunes invitent cordialement tous les habitants de la commune de Bas-Intyamon

Le vendredi 21 juillet 2023 dès 19h00

Un souper est organisé. Vous pouvez vous inscrire sur le site internet de la jeunesse (www.jeunesse-enney.ch) ou directement au magasin La Sieste à Enney. Durant ce week-end, une cantine, un bar à shot, de l'animation ainsi que la possibilité de vous restaurer vous permettront de passer un moment convivial !

Le samedi 22 juillet 2023 dès 8h00

Venez voir les matchs de football qui se dérouleront sur des terrains savonneux, ce qui donne un côté humoristique à la journée !



Les jeunes Enneysans se réjouissent de vous accueillir parmi les bulles !

La Société de Jeunesse d'Enney

PIQUE-NIQUE ANNUEL

Nous proposons aux habitants de Villars-sous-Mont de venir partager un moment de convivialité !

Dimanche 20 août 2023

- Dès 11h30 à l'école de Villars-sous-Mont (Inauguration de la boîte à livres et apéritif)
- 12h départ pour la Chapelle Rose pour le pique-nique

- Apéritif offert à tous
Repas (Grillades et salades) :
- Gratuit pour les membres
 - CHF 10.- pour les non membres dès 16 ans
 - Boissons payantes

Uniquement sur inscription jusqu'au 14 août 2023 auprès de Rebecca Taschini, secrétaire de la SIV par email ou par téléphone (villarssousmontsiv@gmail.com ou 076.568.61.84).

AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER NOMBREUX !

Annulé en cas de mauvais temps.

Le comité de la SIV de



Vous êtes sensibles à la vie de votre village ?

La SIVE, Société d'Intérêts Villageois d'Enney, vous propose des manifestations telles que :

Concert d'été
Randonnée découverte
Rencontres de l'Avent
Soirée des cornets de Noël

Vous souhaitez recevoir les dates de nos manifestations et activités ?
Rien de plus simple...

Transmettez-nous votre adresse email à l'adresse suivante :

sivenney@bluewin.ch

en remplacement des tout-ménages.

Pour les personnes qui n'auraient pas d'adresse email,
veuillez nous contacter au 079/ 789.96.88
afin de nous transmettre vos coordonnées.

Vous retrouverez également les informations sur notre compte
[Facebook/SIVEnney](#)

Le comité de la SIVE vous remercie de prêter attention à notre message.

On vous attend...

Calendrier des sociétés et manifestations

24.06.2023	19.30 h.	SIV Enney – concert d'été Les Vouèno	Enney
15.07.2023		Pétanque alpestre – chalet du Ski-club Bourgo	Estavannens
21-22.07.2023		Tournoi de foot sur savon	Enney
20.08.2023		Pic nique SIV Villars-sous-Mont	Villars-sous-Mont
16.09.2023		OpenBike Haute-Gruyère – Ski-Club l'Aiglon pour le parcours sur Enney	
03.11.2023		Assemblée Ski-Club Bourgo	Estavannens



COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamou 36
1667 Enney

☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 www.bas-intyamou.ch

✉ commune@bas-intyamou.ch



Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

L'administration communale sera fermée :

Vacances d'été du 25 juillet au 16 août 2022

Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Été (1 ^{er} avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 ^{er} novembre au 31 mars)
Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h00
Samedi	9h30 – 12h00	9h30 – 12h00
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Été (1 ^{er} avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 ^{er} décembre au 31 mars)
Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00

Pour les questions techniques (eau, épuration, problèmes de ruisseau, etc.) – service de piquet : 026 921 81 08